

PROVINCES

provinces.union@sonapresse.com

Lambaréné : de nouveaux ouvriers pour l'Église catholique

LES nouveaux curés et administrateur des paroisses Notre-Dame de l'Ogooué, Saint-François Xavier et Saint-Joseph viennent d'être installés dans leurs charges pastorales par l'archevêque métropolitain de Libreville, Mgr Jean-Patrick Iba-Ba.

EDE-N
Libreville/Gabon

CONFORMÉMENT au canon 527 du Code de droit canonique (droit de l'Église catholique), relatif à la prise de possession canonique d'une paroisse, les abbés Moïse Engone Bie et Emery Mba Ndong, respectivement, curés de Notre-Dame de l'Ogooué et de Saint-Joseph ont été installés. Tandis que le Père Ulrich Mboumboulou était présenté comme administrateur de la paroisse Saint-François Xavier. C'était le 2 octobre pour les deux premiers et le 4 octobre pour le troisième à Lambaréné, chef-lieu de la province du Moyen-Ogooué.

Les cérémonies étaient dirigées par l'archevêque métropolitain de Libreville, Mgr Jean-Patrick Iba-Ba, au cours des messes pontificales qu'il a présidées à

cet effet.

Nommés le 15 juillet 2021 par décret épiscopal n°119-2021/ARCLBV/ARLBV, pour un mandat de trois ans renouvelable une fois, lors de la célébration de la fête de Saint-Bonaventure, les nouveaux pasteurs de la ville du Grand Blanc vont, en communion avec l'Ordinaire du lieu, Mgr Jean-Patrick Iba-Ba, gouverner, sanctifier et enseigner la portion du peuple de Dieu qui leur est confiée. L'équipe sacerdotale du doyenné Saint-François Xavier s'enrichit ainsi de nouveaux ouvriers : l'abbé Emery Mba Ndong et le diacre Fernand Gaël Ndong Zong (paroisse Saint-Joseph). Les abbés Moïse Engone Bie, Michaël Ekuma et le diacre Valentin Mihindou Mi Magang (paroisse Notre-Dame de l'Ogooué) et du Père Ulrich Mboumboulou (paroisse Saint François Xavier).



Mgr Jean-Patrick Iba-Ba et les nouveaux curés et administrateur de l'Église à Lambaréné.

MAIRIE DE LIBREVILLE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

Date de lancement : 9 octobre 2021
Appel d'offres : N°006AOO/PE/CL/SG/REHABILIT/2021
Nom du projet : Travaux de réhabilitation d'un bâtiment administratif
Source de financement : Budget de la Mairie de Libreville

1. OBJET

La Mairie de Libreville lance un appel d'offres ouvert national pour l'exécution des travaux d'achèvement du bâtiment annexe de la Mairie du 4ème Arrondissement, exercice 2021.

2. ALLOTISSEMENT

Le présent appel d'offres ouvert national est constitué d'un lot unique : travaux d'achèvement du bâtiment annexe de la Mairie du 4ème Arrondissement.

3. PARTICIPATION

Sont admis à concourir, tous les soumissionnaires non concernés par les mesures d'exclusion et d'incapacité de l'article 93 du décret n° 00027/PR/MEPPDD du 17 janvier 2018 portant Code des Marchés Publics.

4. CRITERES DE QUALIFICATION

En application des dispositions des articles 89 à 92 du Code des marchés publics, les soumissionnaires doivent justifier aux fins d'attribution du marché, de leurs capacités juridiques, techniques et financières.

5. RETRAIT DU DOSSIER ET RENSEIGNEMENTS

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse ci-dessous contre paiement au Trésor Public, d'un montant non remboursable de 200 000 FCFA. Ce montant est de 100 000 FCFA pour les PME disposant d'un agrément PME, conformément à l'arrêté n°32.21/MER/MBCP fixant le barème des frais pour la passation des marchés publics du 21 juillet 21. Le paiement se fait sur présentation d'un Ordre de Recette délivré par la Direction Générale des Marchés Publics.

Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des renseignements complémentaires à la même adresse :

COMMUNE DE LIBREVILLE CABINET DU MAIRE SECRETARIAT GENERAL

Adresse : Immeuble de l'Hôtel de ville de Libreville
Boite postale:44 Libreville Pays: Gabon
Numéro de téléphone : 0024162243726
Adresse électronique : mairiedelibreville21@gmail.com

6. CRITERES D'EVALUATION

Les offres seront évaluées conformément aux dispositions de la clause 5.2.1 des Données Particulières d'Appel d'Offres (DPAO) du Dossier d'Appel d'Offres.

7. DEPOT DES OFFRES ET GARANTIE DE SOUMISSION

Les offres doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessus et être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant équivalent à 1% du montant TTC de l'offre au plus tard le **lundi 29 octobre 2021 à 10 heures**.

A compter de cette date, ces offres resteront valables **120 jours** conformément aux dispositions de l'article 106 du code des marchés publics.

Par dérogation aux dispositions de l'article 99 du Code des Marchés Publics, les entreprises bénéficiant de l'agrément PME ayant aux plus cinq ans d'existence ne sont pas soumises à l'obligation de garantie.

8. OUVERTURE DES PLIS

Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents, **le 29 octobre 2021 à 11 heures dans la salle de réunion des Maires**.

Le Directeur Général
des Marchés Publics
Eugène Pénafort MINTSA OVAME

Le Maire de la Commune de
Libreville
Christine MBA N'DUTUME
EPOUSE MIHINDOU